

Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Laurent Barbé Jean Dubois Marc Fredette Bruce MacNab Caroline Dion
	La secrétaire-trésorière et directrice générale	
Étaient absents :	Les conseillers	Jake Chadwick Stephen Lloyd

1. Résolution 2012-77 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Bruce MacNab , secondé par le conseiller Marc Fredette , et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

2. Résolution 2012-78 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2012

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Laurent Barbé , et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2012 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Le maire Luc Trépanier explique le projet de ligne électrique de 120 kV du Grand Brûlé-déviation Saint-Sauveur par Hydro-Québec, situé sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-haut et de la MRC des Laurentides. Une partie du territoire de Barkmere est dans la zone d'étude. Un des projets envisagés est de construire cette ligne à côté de la ligne existante de 735kV. La Ville de Barkmere va s'assurer que les travaux projetés se fassent dans le respect de l'environnement de façon à ne pas porter atteinte davantage au principal tributaire du lac.

Il fait part également qu'une épidémie de coqueluche sévit présentement dans la région. Cette maladie touche principalement les enfants. Selon les autorités, il y a dix fois plus de cas que l'année dernière. Il invite donc la population à ne pas hésiter à consulter le CLSC au moindre doute.

3.2 Correspondances

Lettre reçue de la MRC des Laurentides relative à la non-adoption par la Ville du règlement de concordance quant aux antennes de télécommunication. Sur recommandations de notre urbaniste-conseil, la Ville n'a pas adopté un tel règlement, les moyens utilisés par la MRC pour régler les antennes ayant été jugés discutables par l'expert, sans mentionner qu'il s'agit d'un sujet de juridiction fédérale. La Ville verra à normaliser sa position auprès du Ministère des affaires municipales.

3.3 APLÉ

Mme Brenda Bartlett est présente et explique les principaux dossiers de l'APLÉ :

-Cas du prolongement du chemin Duncan. Une levée de fonds est en cours et les résultats sont très satisfaisants. Leurs procureurs sont d'avis qu'ils ont un bon dossier, particulièrement au niveau de la protection de l'environnement;

-Le bulletin paraîtra en novembre.

3.4 Suivi de la dernière séance

M. Dave Williams Roy a commencé le 18 septembre à temps plein. Il est très enthousiaste à propos de son nouvel emploi.

Quant au parc, le bail a été signé avec la Maison de l'Immaculée Conception (les Jésuites);

Une rencontre a eu lieu à propos d'un projet de forêt de proximité présenté par M. Gilles Séguin de la MRC des Laurentides. Le projet est à un stade embryonnaire. Un des partenaires envisagés, les Fermes Morgane, n'ont pas encore été informées de ce projet. Plus d'information à suivre.

3.5 Période de questions

Brenda Bartlett	Où en sont rendues les vérifications des systèmes septiques et que fait la Ville si le résident est absent lors des visites?
Jean Mathieu	Combien d'installations sont problématiques?
Jean Mathieu	Qu'en est-il du site web?
André Bellerose	Il se trouve une causeuse dans le conteneur à déchets situés sur le chemin Florestine. Serait-il possible de le faire enlever?
Brenda Bartlett	N'était-il pas censé y avoir deux (2) périodes de collecte de gros rebuts?
Brenda Bartlett	Est-ce que la Ville a eu du feedback de la part de RC Miller quant à une baisse constatée de la quantité de déchets présents depuis la fermeture des barrières sur le chemin Duncan?
Delia Miller	Qu'en est-il avec les caméras? Est-ce qu'elles fonctionnent? Quand la Ville les fera-t-elle réparer?
Suzanne Sylvestre	Il existe des méthodes pour empêcher la disposition de gros rebuts dans un conteneur par un système de barrure. Est-ce qu'il serait possible qu'un tel système ou système similaire soit installé sur les conteneurs de la Ville?
Alvaro Perez	À propos des caméras, la Ville n'était-elle pas censé régler ce problème durant l'été?

4. Finances et Administration

4.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale, Caroline Dion, présente son rapport pour les mois d'août et septembre 2012:

- Permis (6), certificats d'autorisation (4), pompage septique (0): voir liste ci-jointe.
- Mutations (0) :

Elle informe également que :

-Les pompes à feux ont été enlevées;

-Les heures d'ouverture pour la saison hivernale sont :
Mardi au jeudi, de 13h00 à 16h00
Vendredi, de 8h00 à 16h00

Le maire Luc Trépanier rajoute que la lumière verte sur la bouée à la pointe des Jésuites est défectueuse.

4.2 Résolution 2012-79 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jean Dubois, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere				
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant				
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
3261	Carrière-Thibault, Gabriel	\$952.84	2012/09/11	Paie finale - Préposé au débarcadère
3262	Miller Dion, Iona	\$1,301.59	2012/09/11	Paie pour période finissant 2012-09-05
EFT-38	Bell Canada	\$140.41	2012/09/11	Téléphone - Hôtel de Ville
EFT-41	Receiver General of Canada (DAS)	\$924.41	2012/09/12	Retenues à la source - Août 2012
3263	Dion, Caroline	\$1,826.70	2012/09/21	Paie pour période finissant 2012-09-22
EFT-42	Bell Mobilité	\$89.51	2012/09/28	Téléphones mobiles - employés
EFT-43	Hydro-Québec	\$334.54	2012/09/28	Électricité - luminaires de rue
EFT-44	Hydro-Québec	\$134.70	2012/09/28	Électricité - Hôtel de Ville
EFT-45	Hydro-Québec	\$35.32	2012/09/28	Électricité - Débarcadère
EFT-46	Bell Mobilité Pagette	\$35.62	2012/09/28	Pagette - premier répondant
3264	Dion, Caroline	\$1,902.64	2012/10/05	Paie pour période finissant 2012-10-06
3265	Roy, Dave Williams	\$1,282.11	2012/10/05	Paie pour période finissant 2012-10-06
3266	Roy, Dave Williams	\$726.30	2012/10/05	Paie pour période finissant 2012-09-22
EFT-47	Receiver General of Canada (DAS)	\$1,217.27	2012/10/11	Retenues à la source - Septembre 2012
EFT-48	Ministre des Finances du Québec (DAS)	\$7,839.30	2012/10/11	Retenues à la source - 3e trimestre 2012
EFT-50	Bell Canada	\$146.55	2012/10/12	Téléphone - Hôtel de Ville
3267	Miller Dion, Iona	\$1,330.51	2012/10/13	Paie pour période finissant 2012-10-10
		\$20,220.32		Total - Règlement 213
3188	Petite Caisse	-\$40.08	2012/05/12	Chèque annulé - date périmée
3251	MPMAG Inc.	-\$2,242.01	2012/08/11	Chèque annulé - mauvaise adresse
3256	Pompage sanitaire Mont-Tremblant	-\$155.22	2012/08/11	Chèque annulé - mauvaise adresse
3268	Dion, Caroline	\$328.67	2012/10/13	Dépenses - Directrice générale
3269	Estate Elsie Miller	\$271.74	2012/10/13	Location pompe à eau + dépenses diverses
3270	Genivar	\$8,278.20	2012/10/13	Honoraires professionnels - barrage
3271	Gilbert Miller & Fils Ltée	\$2,323.88	2012/10/13	Réparation chemin Duncan et Jésuites
3272	Lechasseur Avocats Ltée	\$358.24	2012/10/13	Honoraires professionnels - légal
3273	J.V. Maintenance	\$11,924.65	2012/10/13	Solde - quai pour parc
3274	Les Quais Laurentiens	\$3,795.62	2012/10/13	Solde - location de quais
3275	Marine Pro Service	\$515.74	2012/10/13	Réparation bateau (coulé au fond du lac)
3276	Matériaux R. McLaughlin Inc.	\$28.22	2012/10/13	Bois pour enseignes
3277	Miller, Delia	\$750.00	2012/10/13	Tonte de gazon - stationnement
3278	Ministre des Finances du Québec (CEA)	\$367.93	2012/10/13	Analyse d'eau
3279	Ministre des Finances du Québec (SQ)	\$39,884.00	2012/10/13	Sûreté du Québec 2012 - 2e versement
3280	Municipalité d'Huberdeau	\$1,787.50	2012/10/13	Service d'incendie 2012 - 3e versement
3281	Pompage sanitaire Mont-Tremblant	\$390.92	2012/10/13	Location toilette + vidange stationnement
3282	ProJette Optimum Inc.	\$3,210.10	2012/10/13	Honoraires professionnels - barrage
3283	Société Coopérative agricole des Ferm	\$765.04	2012/10/13	Huile à chauffage
3284	MPMAG Inc.	\$2,242.01	2012/10/13	Arpentage parc (remplacer chèque annulé)
3285	Urba + Consultants	\$3,095.13	2012/10/13	Honoraires professionnels - Urbanisme
3286	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	\$431.16	2012/10/13	Ouverture de dossiers à la cour municipale
	TOTAL	\$98,531.76		

ADOPTÉE

4.3 Code d'éthique des employés municipaux – Avis de motion et présentation du projet de règlement

Le conseiller Marc Fredette présente un avis de motion qu'à la prochaine séance du conseil le Code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux sera adopté. Ce code reprendra essentiellement les mêmes dispositions que le Code d'éthique des élus et encadrera notamment le conflit d'intérêts, les avantages, la confidentialité, etc .

4.4 Dépôt des états financiers audités au 31 décembre 2011

Le conseiller Marc Fredette explique les états financiers audités tels que déposés. La Ville est en très bonne santé financière. Il souligne également la mention du vérificateur à propos de l'excellent travail effectué par le maire Luc Trépanier quant à la transition de l'ancien système comptable à un nouveau système informatisé.

4.5 Résolution 2012-80 - Nomination de l'auditeur pour les années financières 2012 et 2013

Considérant qu'il y lieu de nommer un auditeur pour les années financières 2012 et 2013;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Bruce MacNab, et il est résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere nomme André Charest C.P.A. comme auditeur pour les années financières 2012 et 2013.

ADOPTÉE

5. Environnement

5.1 Rapport du comité consultatif en environnement

Le conseiller Jean Dubois dépose le rapport du CCE, et souligne les recommandations y contenues, à l'effet que le polystyrène bleu extrudé est acceptable comme moyen de flottaison pour les quais flottants;

6. Services publics

6.1 Matières résiduelles

6.1.1 Résolution 2012- 81 - Entente relative à la gestion du Règlement 271-2012 concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles

Considérant que la MRC a adopté le règlement 271-2012 concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles par lequel elle a révisé l'ensemble de la réglementation applicable en cette matière;

Considérant qu'en vertu de ce règlement, il y a lieu de conclure une entente avec la MRC des Laurentides afin de faire appliquer par un employé de la municipalité désigné à cette fin plusieurs dispositions d'ordre administratif et opérationnel;

Considérant que la Ville a les ressources humaines et financières pour assurer une telle gestion ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere accepte l'entente relative à la gestion du Règlement 271-2012 concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles proposée par la MRC des Laurentides;

Que la Ville de Barkmere désigne la directrice générale à titre d'officier municipal auprès de la MRC des Laurentides;

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer l'entente au nom de la Ville.

ADOPTÉE

6.1.2 Résolution 2012- 82 – Instauration du service de collecte de porte en porte et l'achat de bacs

Considérant que la Ville est bénéficiaire du contrat de collecte, transport et disposition des matières résiduelles intervenu entre la MRC des Laurentides et RC Miller ;

Considérant qu'en vertu de ce contrat il est possible pour la Ville d'opter pour le service de collecte de porte en porte.

Considérant la volonté de la Ville d'offrir ce service sur les chemins Barkmere, Heidi et Florestine;

Considérant que l'adhésion à ce service n'engendre aucune dépense supplémentaire que celle déjà prévue au contrat, outre l'achat de bacs;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere opte pour la fourniture du service de collecte de porte en porte dès 2013 pour les chemins Barkmere, Heidi et Florestine;

Que la Ville de Barkmere achète 35 paires de bacs, pour un montant n'excédant pas la somme de 4 500\$;

Que cette dépense soit payée à même les surplus non-affectés;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC des Laurentides;

ADOPTÉE

7. M.R.C. et affaires gouvernementales

7.1 Rapport du maire

Le maire Luc Trépanier explique qu'au dernier conseil des maires, il a surtout été question de décisions administratives. Par contre, le rôle d'évaluation pour 2013-2014-2015 a été déposé. Un feuillet explicatif sera distribué et peut-être qu'une séance d'information publique aura également lieu. La valeur moyenne des immeubles sur le territoire de Barkmere a augmenté de 1%.

Aussi, la MRC va recommander au MRNF la vente de certaines terres publiques intramunicipales dont elle a la gestion, les lots étant enclavés, non-exploitable et non-utilisables.

7.2 Résolution 2012-83 –Nomination d'un représentant pour le Conseil des maires de la MRC des Laurentides du 18 octobre 2012

Considérant que ni le maire, ni le maire suppléant ne peuvent assister au prochain Conseil des maires de la MRC des Laurentides le 18 octobre 2012 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere nomme le conseiller Marc Fredette à titre de représentant autorisé pour siéger au Conseil des maires de la MRC des Laurentides du 18 octobre 2012;

ADOPTÉE

8. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 13 octobre 2012, à 10h00, dans le Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

8.1 Résolution 2012-84 - Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Laurent Barbé, et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Caroline Dion, Secrétaire-trésorière

Permis et Certificats 2012 (Août et Septembre) - Ville de Barkmere

PERMIS DE CONSTRUCTION POUR LES MOIS D'AOÛT & SEPTEMBRE

Date	Permit			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Description
	Year	Category	Number			
21-sept-12	2012	C	06	Installation septique	2760	Nouvelle installation septique
23-août-12	2012	C	17	Installation septique	8611	Nouvelle installation septique
06-sept-12	2012	C	19	Rénovation	3521	Rénovation du revêtement de toit de la maison + boathouse, et installation de gouttières
06-sept-12	2012	C	20	Rénovation	0166	Revêtement extérieur
06-sept-12	2012	C	21	Construction	0166	Construction d'un bâtiment accessoire
06-sept-12	2012	C	22	Construction	5998	Ajout d'une porte et refaire parement sur façade de la fondation
06-sept-12	2012	C	23	Construction	5998	Construction d'une remise
20-sept-12	2012	C	24	Construction	3323	Réfection de toiture (bardeau d'asphalte)
20-sept-12	2012	C	25	Installation septique	2703	Nouvelle installation septique

CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LES MOIS D'AOÛT & SEPTEMBRE

Date	Permit			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Description
	Year	Category	Number			
04-août-12	2012	CA	32	Abattage d'arbres	2857	Abattage d'arbres morts et dangereux
23-août-12	2012	CA	34	Abattage d'arbres	2420	Abattage d'arbres morts
23-août-12	2012	CA	35	Ouvrage rive / littoral	2504	Rénovation de la toiture de l'abris à bateau
06-sept-12	2012	CA	37	Remblais / Déblais	5998	Enlever une butte devant la maison (1 mètre maximum)
06-sept-12	2012	CA	38	Ouvrage rive / littoral	5998	Rénovation de l'abris à bateau: refaire toiture, poser pieux, changer ouvertures, refaire balcon
06-sept-12	2012	CA	39	Remblais / Déblais	5998	Ajout de 2 espace de stationnement + modification de l'allée véhiculaire
22-sept-12	2012	CA	42	Ouvrage rive / littoral	5999	Rénovation du quai & réfection de la toiture de l'abri à bateau